

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

Rambouillet, le 18 mars 2020

Chers collègues,

Compte-tenu des circonstances et des annonces faites par le Président de la République hier, j'ai pris la décision de fermer les services communautaires, à l'exception de l'aide à domicile, à compter du lundi 16 mars 17h00, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

L'ensemble des agents bénéficient d'aménagements spécifiques pour pouvoir travailler depuis leur domicile, et ainsi, assurer la continuité de l'activité des services communautaires. Pour les situations qui l'imposent, des services d'astreintes ont été mis en place et les autorisations de circulations afférentes ont été obtenues.

La direction générale et les services sont pleinement mobilisés pour traverser cette période de confinement en maintenant l'offre de service la plus élevée possible à destination de vos communes et de nos administrés.

En fonction de l'évolution de la situation et des directives qui en découleront, nous vous tiendrons régulièrement informés des mesures mises en place et des perspectives de retour à la normale. Pendant ce temps, l'ensemble des services restent joignables par courriel et la direction générale se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension pour soutenir les agents communautaires dans l'exercice de leurs missions pendant cette période exceptionnelle.

A la suite du premier tour de dimanche, les conseillers municipaux dans 30 communes ont été élus. Concernant le renouvellement des membres du conseil communautaire et de sa gouvernance, j'ai interrogé les services de la Préfecture qui reste en attente de l'ordonnance qui en précisera les modalités. Je vous tiendrai informés le plus rapidement possible de celles-ci et du calendrier qui en découle.

Veuillez agréer, mes chers collègues, mes très sincères salutations et mon entière disponibilité durant ces prochaines semaines.



Marc ROBERT
Maire de Rambouillet
Président de Rambouillet Territoires